

Le Maire de Mont de Marsan

à

**L'ensemble des commerçants
du Centre-Ville**

Mairie

Cabinet du Maire
GD/MA-4050-12

Objet : réunion du 23 mai 2012

Madame, Monsieur, chers commerçants du centre-ville de Mont de Marsan,

Le mercredi 23 mai dernier, nous avons eu le plaisir de recevoir bon nombre d'entre vous en salle du Conseil Municipal. J'avais tenu à vous réunir afin de vous présenter le futur réseau de transports en commun, les évolutions techniques des parkings en enclos de la ville, mais aussi d'évoquer avec vous les différents sujets d'actualité ainsi que vos préoccupations.

Ces moments d'échanges me semblent importants, et, si vous le voulez bien, j'envisage de les renouveler tous les semestres.

Au cours de cette réunion, et cela n'est pas surprenant, certains d'entre vous m'ont fait part de leurs inquiétudes quant au problème du stationnement dans notre cœur de ville. Toutes les villes, à partir d'un certain nombre d'habitants, connaissent ces mêmes questionnements et ces mêmes enjeux.

Je sais par ailleurs que certaines rumeurs circulent, et que ces fausses informations vous préoccupent. Dans un contexte de crise économique particulièrement lourd, inquiétant et pénalisant, il convient de ne laisser aucune place à l'ambiguïté sur ces sujets.

Il m'apparaît donc important, après l'avoir fait oralement devant vous, de formaliser par écrit ce que je vous ai dit sur ce sujet :

Les parkings des arènes, du marché Saint-Roch, de la place Raymond Poincaré, ou de la place Francis Planté ne seront ni réduits ni supprimés.

Nous étudierons avec précision la situation et les possibilités de stationnement dans le secteur avant de fixer les conditions de réhabilitation de la place Pancaut. Il est à noter que ce projet n'est pas prévu avant 2015 ou 2016, et que les choses restent donc ouvertes à la discussion.

Les tarifs dans les parkings en enclos (Dulamon, Saint-Roch) ou en ouvrage (Midou) ont été fortement baissés en 2010 afin d'inciter les automobilistes à les utiliser.

Les aménagements en cours sur ces parcs de stationnement visent à moderniser les moyens de paiement, à améliorer la signalisation et à indiquer le nombre de places disponibles en temps réel.

Comme nous l'avons évoqué le 23 mai, nous instaurerons la demi-heure gratuite dans ces parkings dès leur mise en service (le 18 juin).

A compter du 9 juillet, une navette gratuite parcourra le centre-ville entre 7h30 et 19h30 et desservira naturellement l'ensemble de ces parkings toutes les 10 ou 15 minutes.

Depuis 2008, nous avons mené énormément d'actions, et nous avons encore des projets essentiels pour redynamiser le centre-ville de Mont de Marsan. Requalification des espaces publics (projet des Berges, quartier de la Madeleine, place Pitrac, ravalements de façades...), combat de la propreté urbaine (les résultats obtenus depuis 4 ans en la matière sont reconnus par tous), réhabilitation des grands axes d'accès au centre-ville (avenue Eloi Ducom, route de Bayonne), variété des animations (Noël, flamenco, carnaval...), refonte complète de l'offre de transports en commun dès juillet prochain, création et sécurisation des modes de déplacement doux (piéton et vélo), travail sur l'arrivée de locomotives commerciales (dossiers Nouvelles Galeries et multiplexe cinéma), retour de l'habitat en cœur de ville (vente de plusieurs immeubles désaffectés pour y construire du logement, lancement de l'opération OPAH-RU)... sont autant de défis qui doivent bénéficier au commerce de centre-ville.

Tous ces projets, nous serons heureux de continuer à les mener avec vous. Cela suppose de travailler sur la base de relations à la fois franches et apaisées. Des relations constructives où nous pourrions échanger un maximum en amont des projets, en comprenant les enjeux et les contraintes de chacun. Des relations qui nous permettront la mise en place d'une dynamique et qui devrait nous amener à porter ensemble un message positif et attractif sur notre cœur de ville.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Bien à vous

Geneviève DARRIEUSSECQ
Maire de Mont de Marsan
Conseillère Régionale d'Aquitaine.

